

RECHERCHE COLLABORATION LIBÉRALE

DGD AVOCATS recherche une Collaboratrice / Collaborateur au profil privatiste, pour une prise de poste dès que possible.

Le Cabinet a une activité principalement contentieuse et sa clientèle est composée tant d'institutionnels que de particuliers.

La Collaboratrice / le Collaborateur se verra attribuer, en collaboration avec l'Avocat associé, un portefeuille de dossiers.

Le cabinet intervient principalement dans le domaine du droit de la construction, assurance, et immobilier.

L'activité implique des déplacements, tant pour des audiences que pour des expertises judiciaires, principalement en GIRONDE.

Le Cabinet est composé d'une équipe est jeune, soudée et bienveillante : 1 Avocat Associé, 5 Collaboratrices/ Collaborateurs, 2 Juristes et 4 Secrétaires juridiques.

La Collaboratrice / le Collaborateur sera soutenu(e) par une Assistante dédiée.

Afin de lui permettre de s'épanouir pleinement dans l'exercice libéral de sa collaboration, le Cabinet offre à la Collaboratrice / au Collaborateur :

-Un cadre de travail confortable : bureau individuel climatisé, salle de réunion à la disposition des Collaboratrices / Collaborateurs pour leurs rendez-vous personnels, cuisine équipée (et même une salle d'eau pour les sportifs/ves de la pause déjeuner !);

-Des outils de travail modernes et performants : dictée vocale, salle de visioconférence, deux écrans PC, logiciel SECIB NEO, accès DOCTRINE ;

-Une autonomie dans la gestion du temps de travail : temps de télétravail, un ordinateur portable professionnel lui étant à cette fin réservé ;

-Une place de parking couverte à proximité immédiate du Cabinet situé barrière Saint- Augustin.

▪ ***Le profil recherché et les conditions de collaboration :***

Un profil privatiste est requis, idéalement avec une expérience en droit de la construction, assurance et immobilier, pour une prise de poste dès que possible.

Si le cabinet privilégie le recrutement d'un avocat collaborateur expérimenté en droit de la construction, toute candidature sera étudiée avec attention.

Selon les appétences et compétences du candidat, celui-ci pourra se voir attribuer des dossiers dans des matières diverses, incluant notamment le droit du préjudice corporel, droit social, droit des successions.

Une solide formation sera le cas échéant dispensée à l'Avocat (e) débutant (e), tant par l'Avocat Associé que par les Collaboratrices et Juristes, dont trois d'entre elles ont rejoint le Cabinet depuis plus de six années.

Le montant de la rétrocession sera motivant et naturellement négociable en fonction de l'expérience du candidat. Il sera en tout état de cause évolutif.

Le Cabinet s'engage à valoriser l'investissement de ses Collaboratrices/Collaborateurs et à les associer étroitement à ses projets de développement